

**Présentation de l'opération de dragage**

**Localisation et unité d'intervention:**

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Haute-Seine	Vulaines	Rivière	La Cave	91,450	91,900	Samois-sur-Seine, Vulaines

**Date et durée des travaux :**

Les travaux se dérouleront entre le 18 et le 20 octobre.

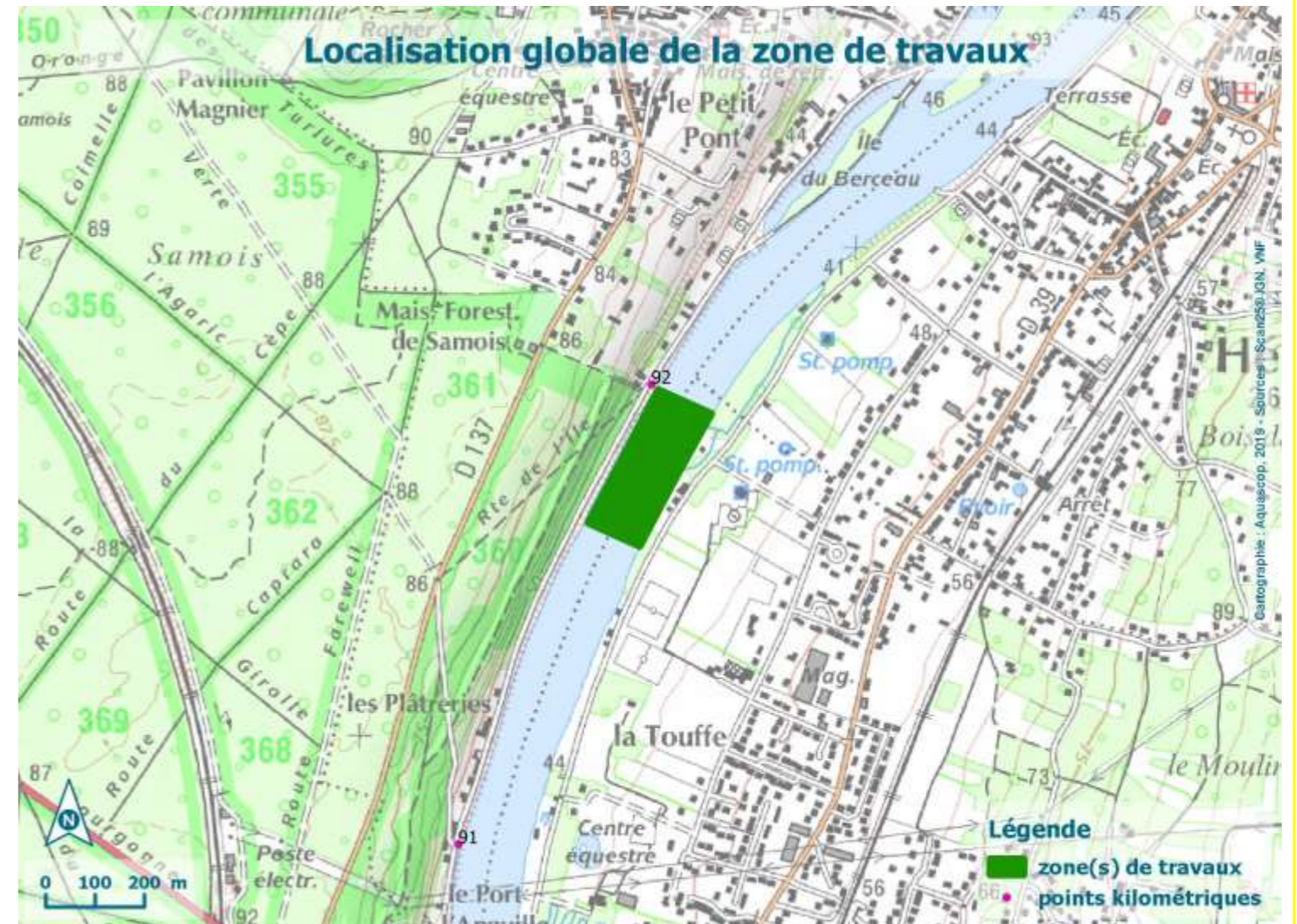
**Techniques employées pour le dragage :**

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

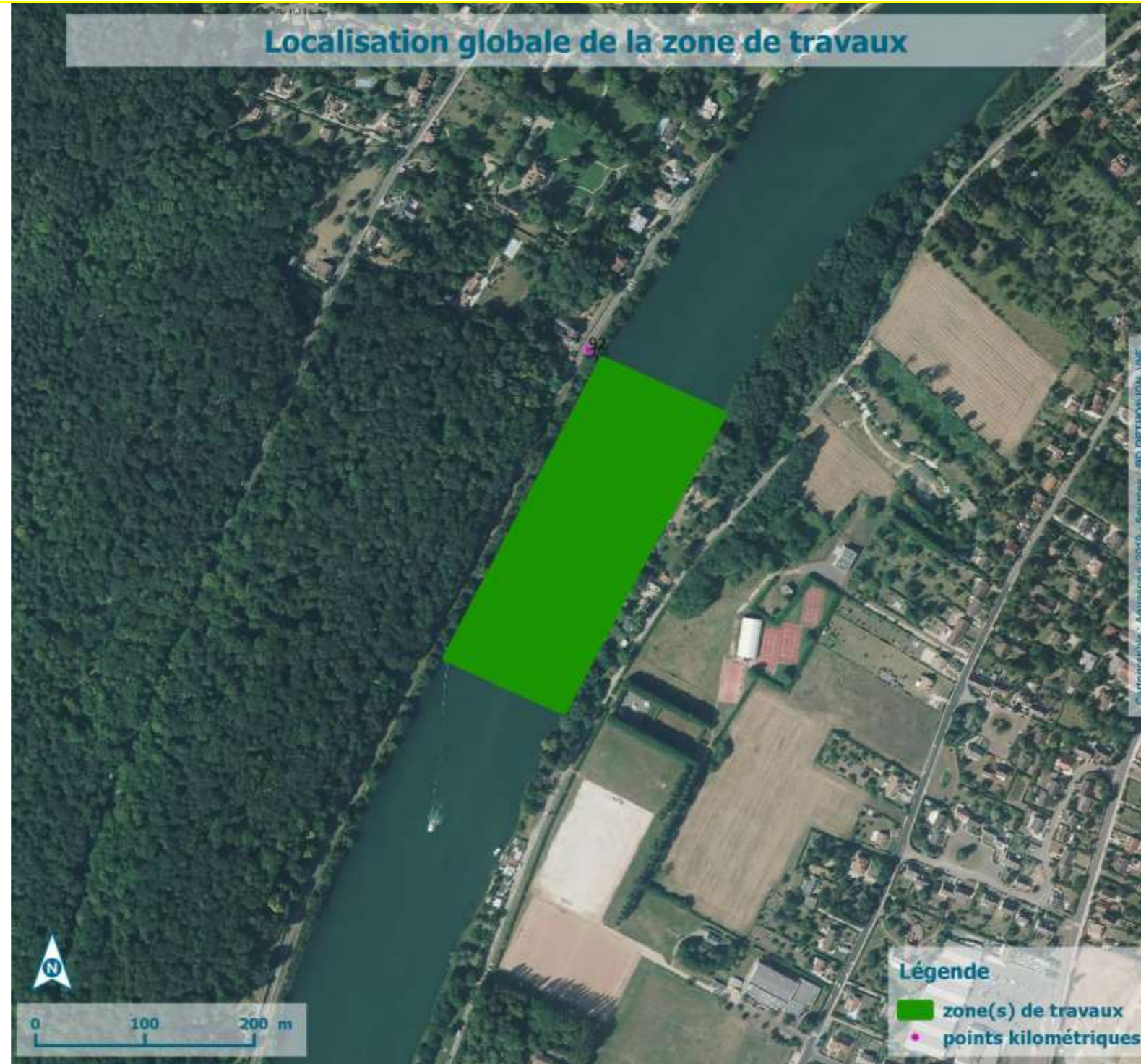
**Volume à draguer (en m<sup>3</sup>) et qualité des sédiments (m<sup>3</sup>) :**

Volume (m <sup>3</sup> )	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
952	2022-RHS-PK 91.700	Non	Non dangereux	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 31/03/2022.



Localisation exacte des travaux – cartographie



### Enjeux de qualité d'eau

**Type de voie(s) d'eau :**

- Rivière :	o Grand gabarit	X
	o Petit gabarit	
- Canal :	o Grand gabarit	
	o Petit gabarit	
	o Annexe : rigole, fossé	
- Milieu :	o Urbain : habitat	X
	o Rural	X
	o Industriel	
	o Portuaire	

**Risques identifiés :**

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :  X  
77DDT19980004 - PPRi Seine de Samoreau à Nandy - approuvé en 2002
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

**Qualité d'eau d'après la DCE :**

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR73A	la Seine du confluent de l'Yonne (exclu) au confluent de l'Essonne (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2015	mauvais	Bon

**Périmètres de protection des captages :**

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	oui	Captage Héricy 1 Captage de Vulaines-sur-Seine 2 - La Touffe 2	souterrain	
Périmètre de protection éloignée	oui	Captage de Vulaines-sur-Seine 2 - La Touffe 2	souterrain	

## Enjeux écologiques 1/2

### Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur la Seine (03014000 - La Seine à Montereau-Fault-Yonne 1), environ 24 km en amont ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2017. Les espèces principales sont le gardon, le chevesne, la perche commune. Les espèces secondaires sont la bouvière, l'ablette et le goujon. Une pêche réalisée par Hydrosphère à Samois-sur-Seine le 04/10/2010 indique la présence essentiellement de gardon, chabot, chevaine. La loche des rivières est également mise en évidence.

### Type de berges :

Les berges sont naturelles (atlas schéma environnemental des berges d'Ile-de-France - IAU - 2012).

### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département de Seine et Marne (signé le 10/07/2012) indique la présence potentielle de frayères sur la Seine pour les espèces de la liste 2 (brochet et grande alose) de Moret-sur-Loing à Melun. Il est difficile de statuer pour la reproduction de la bouvière sans connaître la présence ou non de mollusques bivalves dans lesquels les œufs sont déposés. Une frayère potentielle à brochet a été recensée en rive droite, dans le "Bras de l'île de la Théroutanne", 300 m en aval du site (Etude des frayères à brochets sur les axes navigables de Seine-et-Marne - FDPPMA 77 - 2016-2017). Cette frayère est par ailleurs protégée par un arrêté de biotope.

### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Vulaines	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Oui	FR1110795 - Massif de Fontainebleau
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Oui	110001309 - VALLEE DE LA SEINE ENTRE MELUN ET CHAMPAGNE-SUR-SEINE
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Oui	110001222 - MASSIF DE FONTAINEBLEAU
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Oui	FR1100795 - Massif de Fontainebleau
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Oui	FR380010 - Ile de Théroutanne
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Oui	FR6300010, FR6500010 - Fontainebleau et Gâtinais (zone centrale), Fontainebleau et Gâtinais (zone de transition)
		Patrimoine culturel	Site inscrit	oui
	Site classé		oui	Forêt de Fontainebleau

## Enjeux écologiques 2/2

### Espèces protégées :

La vandoise a été recensée dans la Seine environ 2,5 km en amont (GéolF, ONEMA, point de présence des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).  
Le Brochet, la vandoise, la bouvière, la loche de rivière et l'anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction) ont été recensées à la station de Montereau-Fault-Yonne.

### Synthèse des enjeux écologiques et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Vulaines	oui	oui	oui	oui

### Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction. Le site est inclus dans 3 zones d'intérêt écologique (Natura 2000, ZNIEFF, ZICO, arrêté de protection de biotope, réserve de biosphère, site inscrit et classé). Il est également inclus dans le périmètre de protection d'un captage souterrain.

L'intérêt du Massif de Fontainebleau repose sur ses caractéristiques paysagères et géomorphologiques, lesquelles déterminent une grande diversité de milieux, plus ou moins humides, abritant une remarquable biodiversité animale et végétale, dont la plus riche faune d'arthropode d'Europe et une soixantaine d'espèces végétales protégées.

L'arrêté de protection de biotope concerne les frayères à brochets à proximité de l'île de Théroutte. Les habitats et zones de reproduction des brochets sont protégés. Leur destruction est interdite.

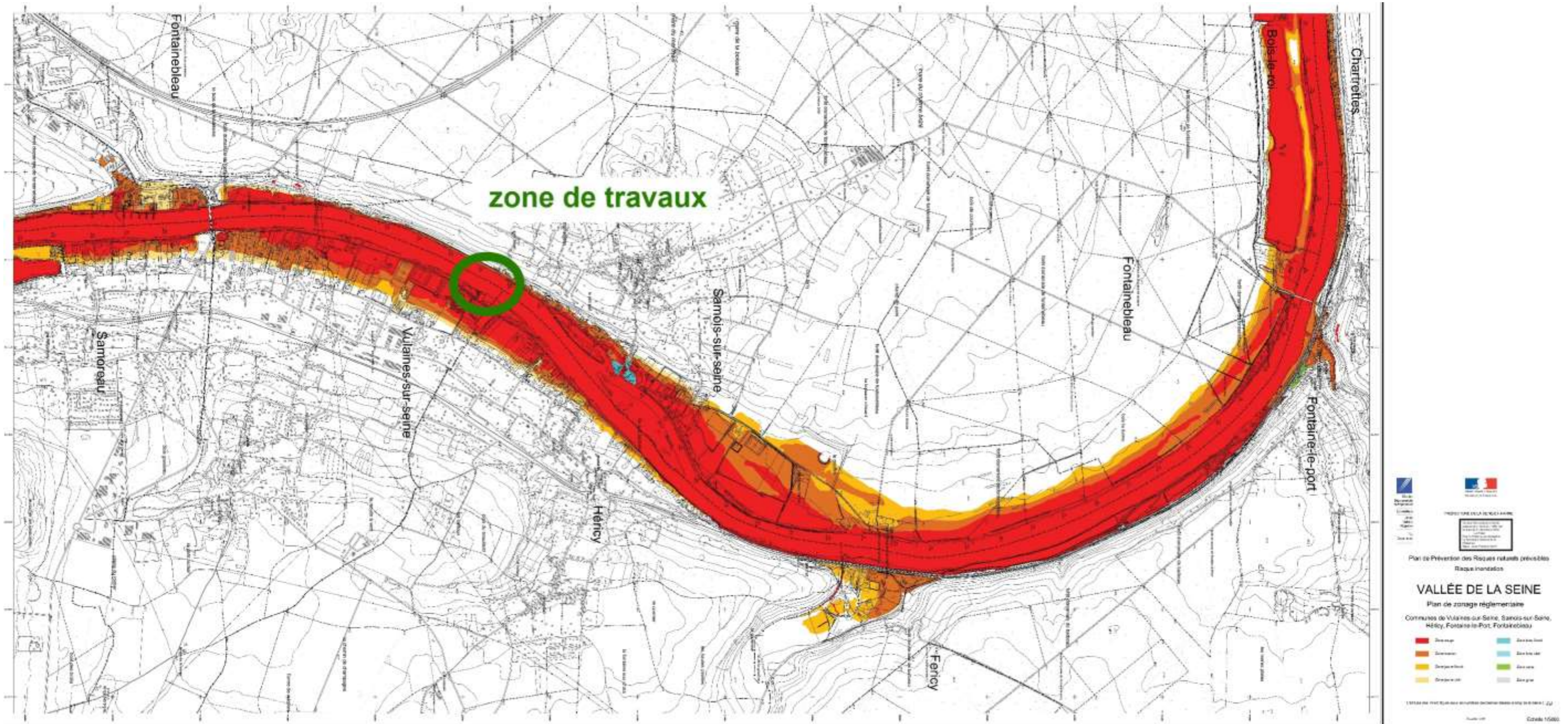
L'intérêt de la ZNIEFF de la vallée de la Seine réside dans son rôle de corridor écologique au sein d'une zone fortement urbanisée ; les zones humides et les milieux aquatiques abritent une flore et une faune d'intérêt et notamment des oiseaux d'eau (halte migratoire ou zone d'hivernage).

Les travaux envisagés concernent le bief. Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet, mars à mai pour la vandoise, et avril à juin pour la bouvière et la loche de rivière. Compte tenu de la présence de frayère à brochet jouxtant la zone de travaux (rive droite), des mesures devront être prises afin d'éviter le colmatage.

Concernant la proximité du site inscrit (Îles de la Seine) et du site classé (Forêt de Fontainebleau), ceux-ci ne seront pas impactés par l'opération car aucune modification du paysage n'aura lieu. Les sédiments seront dragués depuis la voie d'eau et transportés par barge vers leur lieu de valorisation.

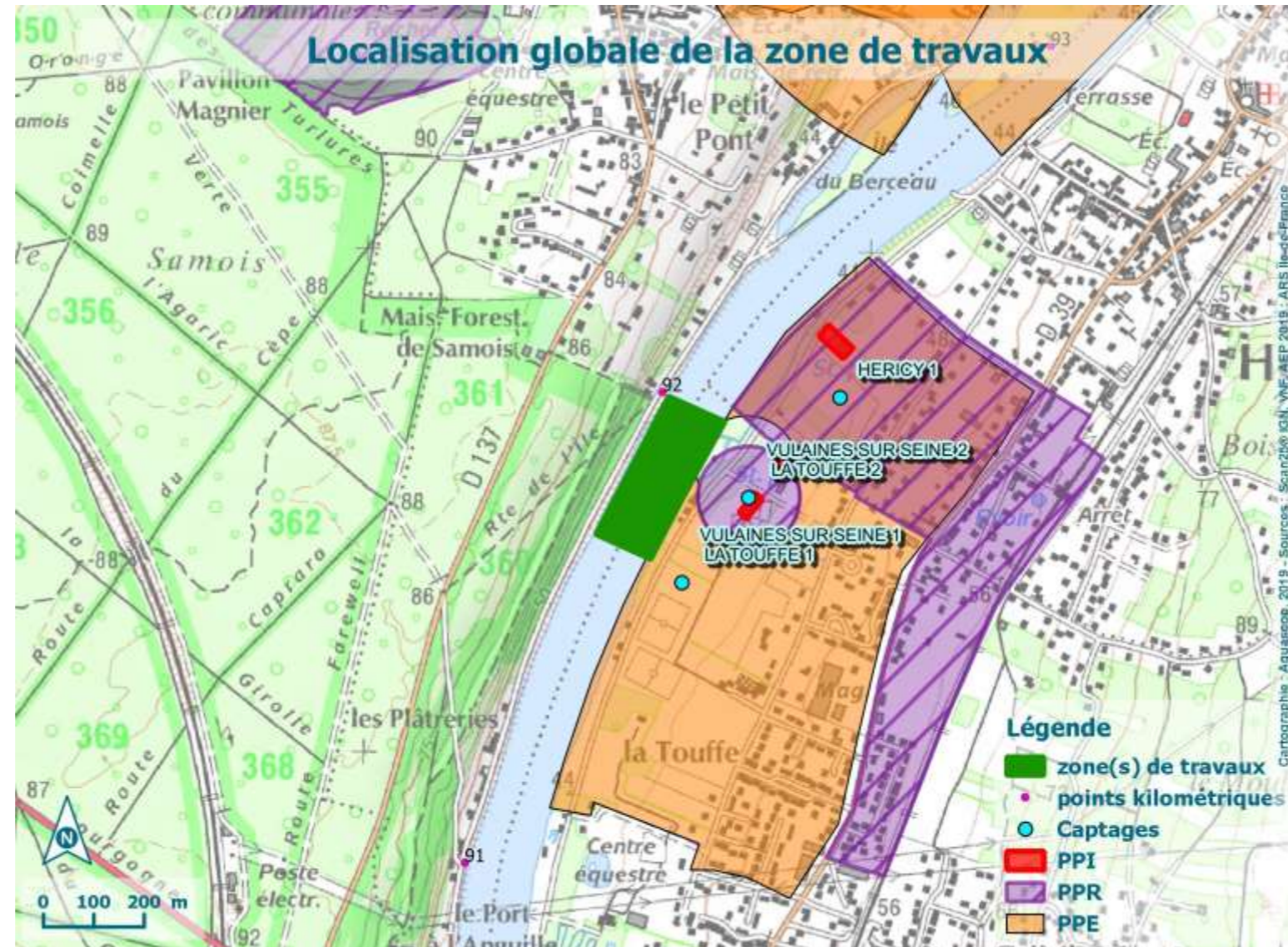
**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau**

**Risques identifiés**



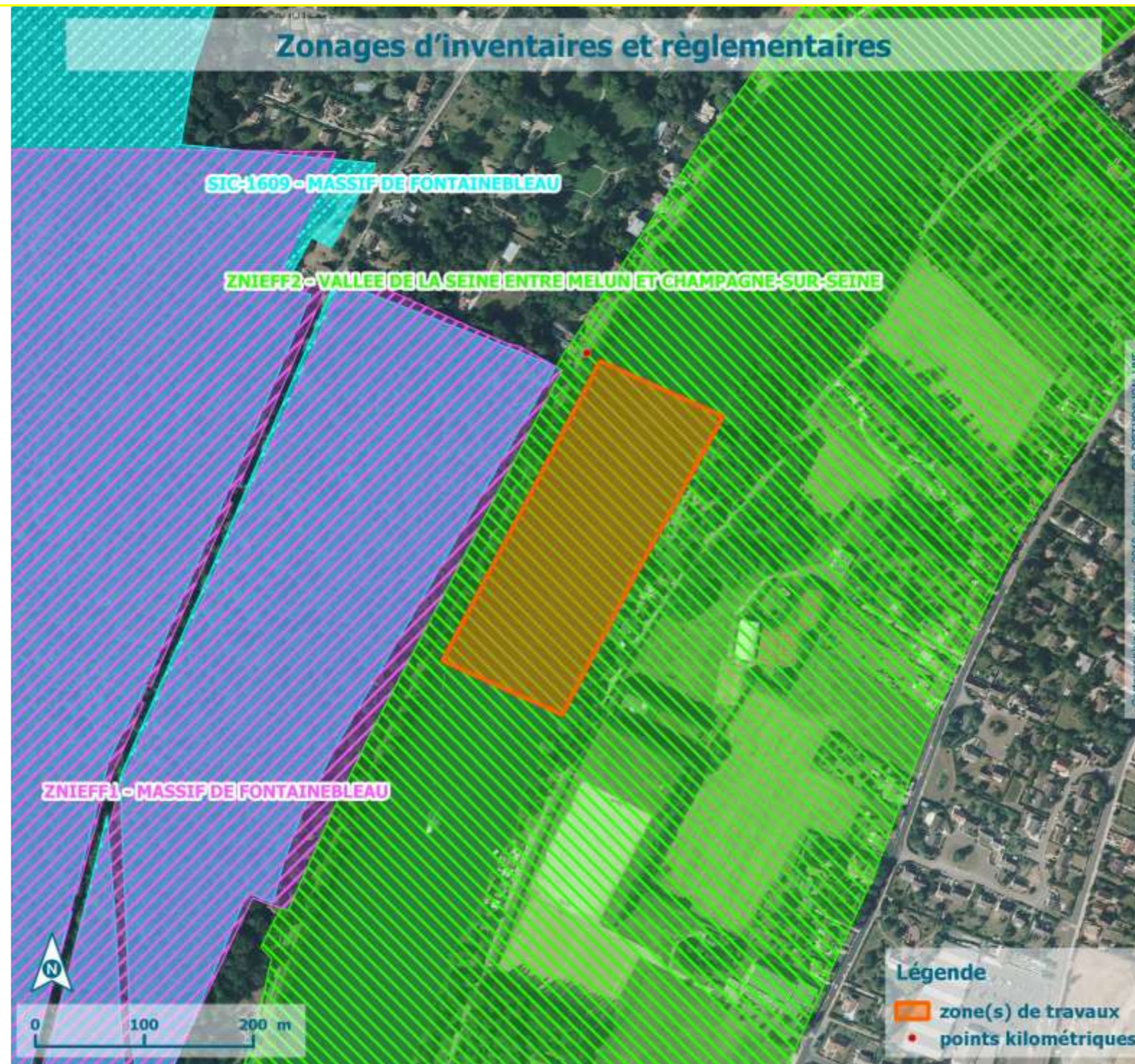
**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau**

Risques identifiés



**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques**

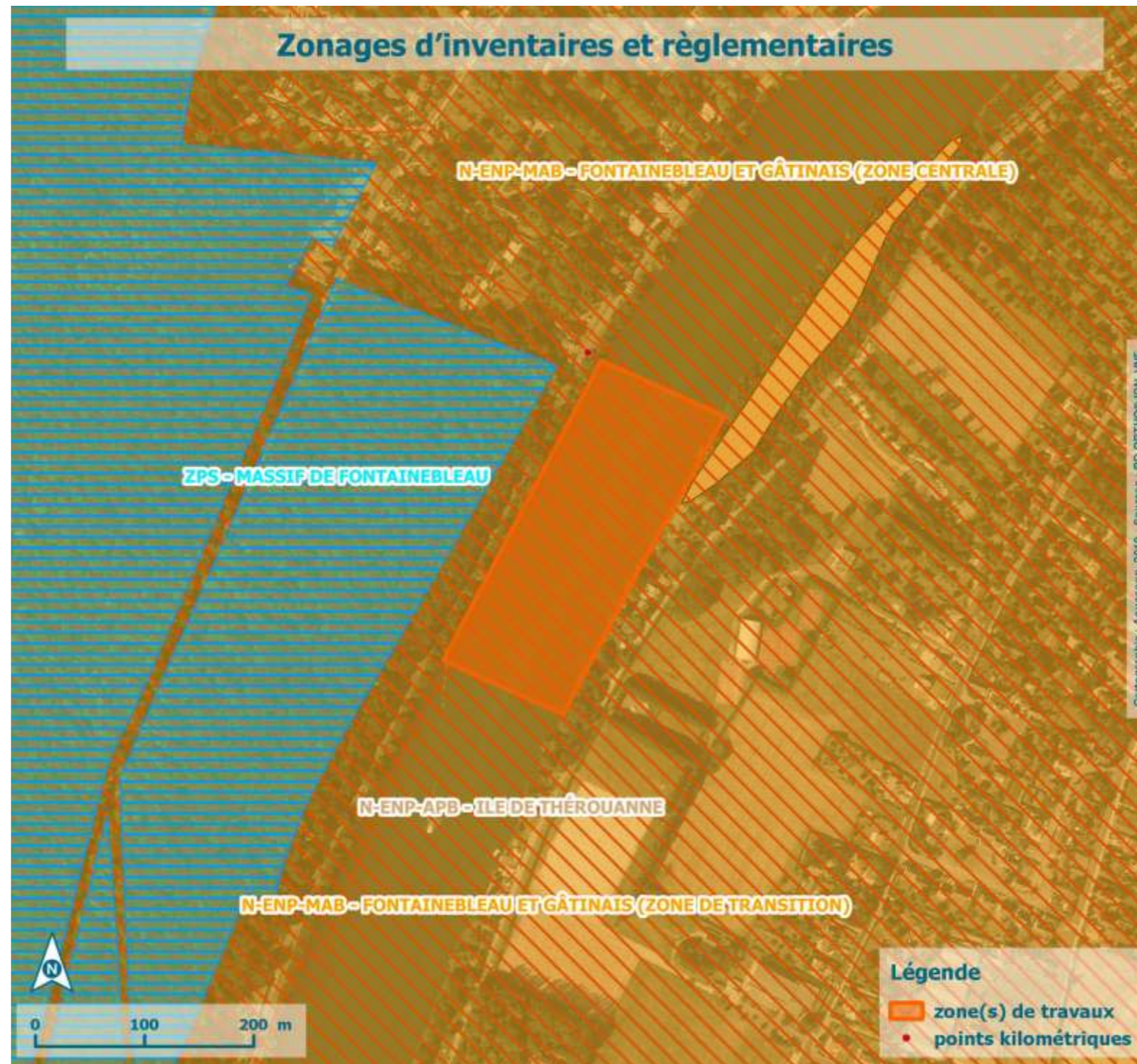
Zonages d'inventaires et réglementaires





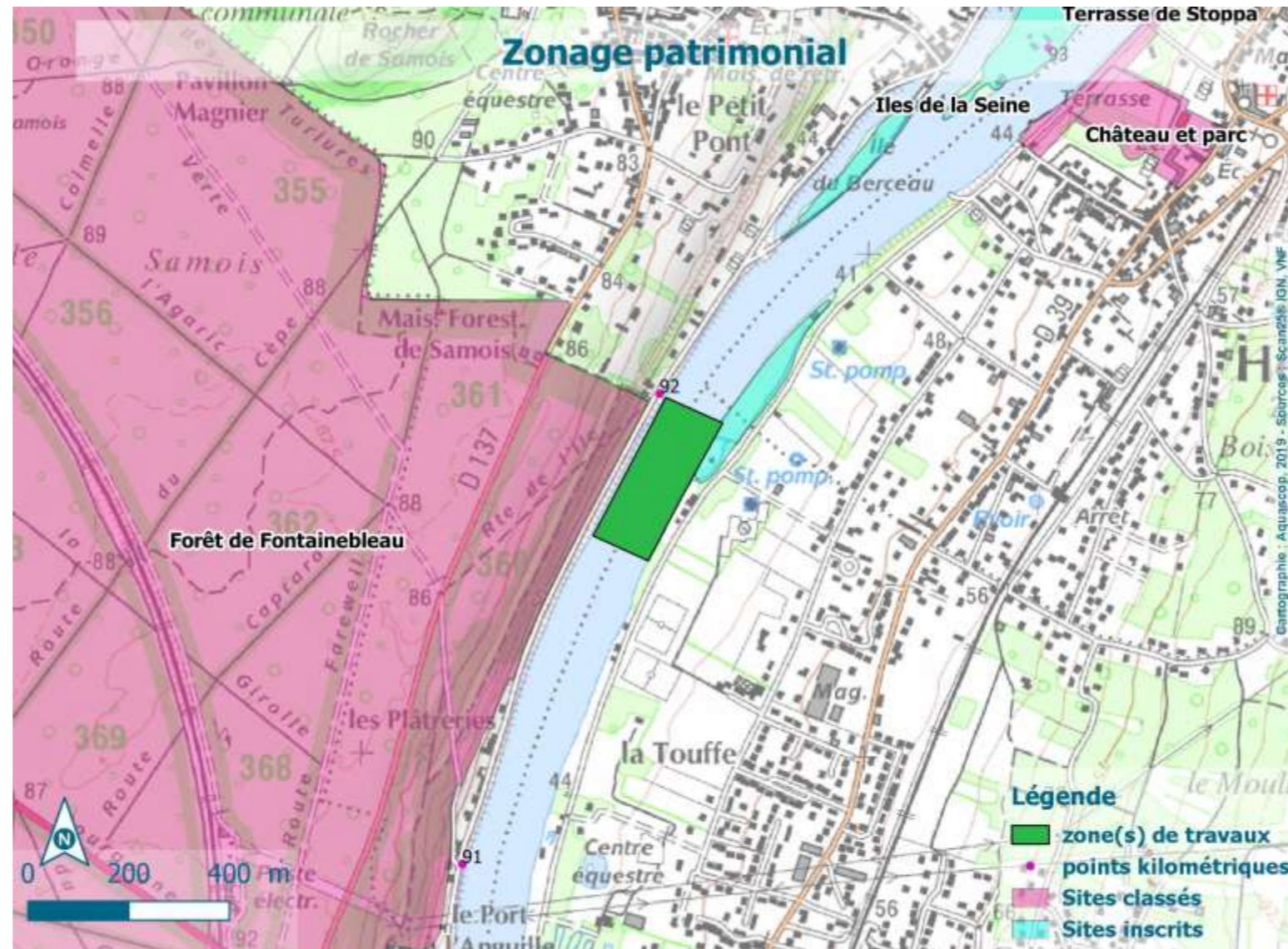
**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques**

Zonages d'inventaires et réglementaires



**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques**

**Patrimoine culturel**



### Mesures environnementales

#### Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

#### Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er mars au 30 juin

### Filières de gestion

#### Filière de gestion

##### Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Terrain de transit
- Compostage
- Épandage agricole
- Régilage

##### Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

##### Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

##### Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m<sup>3</sup>)

952

#### Localisation du site :

Installation de transit GL Concept de Marolles-sur-Seine. Installation déclarée selon la rubrique 2517-3 des ICPE (station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes) dont le récépissé a été émis par le préfet de Seine-et-Marne le 6 août 2015.

En fonction des caractéristiques des sédiments dragués, les sédiments seront valorisés dans des filières BTP.